

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

 **Jeudi le 15 octobre 2020**

**Panel : 1 : Une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive est essentielle au relèvement de la pandémie de COVID-19**

 **Monsieur le Modérateur**,

Je voudrais d’abord féliciter l’OIM pour l’organisation de ce dialogue dans un contexte de restrictions présentielles massives imposées par la pandémie du covid 19, ainsi que les panélistes pour la qualité de leurs exposés.

Ma délégation salue également la note d’orientation du Secrétaire Général des Nations Unies sur la COVID 19 et les migrants, qui met l’accent sur la promotion d’une mobilité humaine sûre, coordonnée et inclusive face aux conséquences socio-économiques de la pandémie de la COVID 19.

**Monsieur le Modérateur,**

Comme vous le savez, la pandémie mondiale actuelle, a sérieusement affecté nos systèmes, notamment sanitaires, politiques, économiques, sociaux et j’en passe. L’impact socio-économique de cette crise sanitaire se fait notamment plus sentir sur des personnes déjà vulnérables, particulièrement les migrants et les réfugiés confrontés souvent à l’exclusion, la stigmatisation, la discrimination, la xénophobie. Face à cette situation, ma délégation estime que l’intégration des migrants sans distinction dans la riposte à la COVID-19 est essentielle pour non seulement réduire l’impact de la pandémie à leurs égards mais aussi dans une perspective de gestion plus inclusive et plus durable de la santé publique, comme l’a si bien indiqué la note d’orientations du SG des Nations Unies : « *Personne n’est à l’abri tant que tous ne le sont pas* ».

**Monsieur le Modérateur**,

Au plan national, dans le cadre de la prise en charge de la question de la migration dans tous ses aspects notamment sociaux, institutionnels, humanitaires et conformément aux objectifs du Pacte Mondial sur la Migration adopté en décembre 2018, le Niger s’est doté d’un document de politique nationale et son plan d’action qui constitue un document participatif, inclusif et ouvert et qui vise à faciliter la migration et la mobilité humaine de façon ordonnée, sécurisée, régulière et responsable. Relativement à la riposte contre la pandémie de la COVID 19, le Gouvernement du Niger a mis en place dès l’apparition du premier cas, une série de mesures préventives sur l’ensemble du territoire national et qui concerne tout le monde sans distinction de statut juridique de la personne, nationale ou étrangère, sédentaire ou en mouvement.

Par ailleurs, un plan de contingence pour la gestion des crises aux frontières a été adopté en février 2020 et bien d’autres mesures qui s’attaquent à la vulnérabilité des migrants et autres formes d’exploitations et d’abus ont été prises.

Pour terminer, ma délégation estime que la coopération Internationale et l’inclusion de toutes les couches sociales, notamment les migrants s’avèrent indispensables dans la réponse à la COVID 19 et dans les politiques de relance, de façon efficace et durable.

**Je vous remercie.**